

25 novembre

CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES,

DES DROITS, DES MOYENS ET DES ACTES !

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la FERC-CGT appelle à renforcer la mobilisation contre les violences sexistes et sexuelles.
Les féminicides ne sont ni des « drames passionnels » ni des faits divers : ils constituent l'expression la plus meurtrière des violences faites aux femmes. **130 féminicides au 6 novembre !** Du sexisme quotidien aux violences conjugales, du harcèlement aux agressions sexuelles et aux viols, ces violences s'inscrivent dans un continuum de domination. Les combattre exige une politique publique globale de prévention, de protection, d'accompagnement et de lutte contre l'impunité. Cette exigence est au cœur des positions portées par la FERC CGT.
À l'international, l'actualité vient de sonner deux coups de frein à l'extrême droite. Aux États-Unis, les **mid-terms du 3 novembre** ont offert aux démocrates une double majorité au Congrès — un **cinglant désaveu à Donald Trump, réélu alors qu'il a été condamné pour agression sexuelle. Au Brésil, Lula a été réélu le 25 octobre avec 51,8 % des voix face à Flávio Bolsonaro. L'extrême droite n'est pas invincible** ; mais ses attaques contre les droits des femmes continuent — et en France, la résistance s'appelle aussi loi intégrale.

Une loi intégrale, avec un financement intégral

L'adoption, le 13 octobre 2026, de la proposition de loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles par l'Assemblée nationale constitue une première victoire de la mobilisation féministe, associative et syndicale. Elle comporte des avancées pour le monde du travail : négociations obligatoires sur les violences, prise en compte des VSS dans le DUERP, protection des victimes contre les pressions et les licenciements, autorisations d'absence pour leurs démarches.
Cette loi oblige aussi l'École à participer activement à la détection des violences subies par les élèves par le biais d'un entretien obligatoire, qui doit devenir annuel à partir de 2032.
Mais cette étape ne doit être confondue ni avec l'aboutissement du parcours législatif ni avec l'application effective de nouveaux droits. Sans personnels, sans services publics et sans moyens pérennes pour les associations, les annonces ne protégeront pas les victimes.
Nous revendiquons notamment des autorisations d'absence rémunérées pour les démarches liées aux violences, la protection des parcours professionnels et de formation, ainsi qu'un accompagnement juridique, social et psychologique accessible à toutes les victimes.

Combattre l'extrême droite : les droits des femmes ne se divisent pas

La FERC CGT refuse l'instrumentalisation des violences faites aux femmes à des fins racistes et xénophobes. Aucune victime ne doit être moins protégée en raison de sa nationalité ou de sa situation administrative.
Lors de l'examen de la loi intégrale, la CGT a dénoncé le rôle du Rassemblement national dans le rejet de la protection contre les obligations de quitter le territoire français pour les femmes étrangères victimes de violences. **Le vote final du texte ne saurait effacer ces positions.**
Nous combattons les idées réactionnaires qui remettent en cause l'égalité, enferment les femmes dans des rôles imposés et attaquent l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Face aux campagnes de désinformation, l'administration doit soutenir les personnels et garantir l'accès des élèves à une éducation émancipatrice. La FERC CGT porte déjà cette exigence face aux attaques contre les programmes d'éducation à la sexualité.

Dans l'Éducation nationale depuis le 2 novembre, un dispositif annuel de prévention et de repérage des violences sexuelles intrafamiliales est également déployé de la grande section à la terminale. Il comprend une séance d'éducation à la sexualité, la proposition d'un questionnaire et, pour les élèves susceptibles d'être victimes, un entretien avec un professionnel de santé, de psychologie ou du secteur social.
Pour la FERC CGT, ces dispositifs doivent être accompagnés de garanties concrètes : formation des personnels, respect et protection de la parole des victimes, procédures claires et présence de professionnel·les qualifié·es.
Recueillir une parole engage l'institution : aucun élève, aucune famille, aucun personnel ne doit rester sans réponse après une révélation ou un signalement.
La lutte contre les violences sexistes et sexuelles ne peut reposer sur le seul engagement des équipes ni se limiter à des campagnes ponctuelles de sensibilisation.

La FERC CGT revendique une politique ambitieuse d'égalité, construite avec les personnels et leurs représentant·es.

> La mise en œuvre effective des trois séances annuelles d'**É**ducation à la **V**ie **A**ffective, **R**elationnelle et **S**exuelle, adaptées à l'âge des élèves, avec des horaires garantis, des ressources pédagogiques et du temps de préparation.
> Une formation initiale et continue de tous les personnels à la prévention des violences, au recueil de la parole, aux procédures de signalement et à la protection des victimes, sur le temps de travail et avec les remplacements nécessaires.
> Un plan de recrutement de personnels sociaux, de santé, de psychologie et de vie scolaire, ainsi que le renforcement de la médecine du travail.
> Des dispositifs de prévention et de signalement dans tous les lieux de formation, y compris les internats, les stages et l'apprentissage, engageant également la responsabilité des structures d'accueil.
> Des financements publics pérennes et des emplois statutaires pour développer les recherches sur le genre, les rapports de domination et les violences sexistes et sexuelles, dans toutes les disciplines concernées.
> Des moyens humains dédiés aux missions égalité et à la lutte contre les violences : personnels formés, postes pérennes, budgets identifiés et temps de travail reconnu.

La FERC CGT appelle les personnels à participer aux initiatives et manifestations organisées à l'occasion du 25 novembre, et à construire la mobilisation dans leurs lieux de travail.

Contre les féminicides, contre toutes les violences sexistes et sexuelles, contre les idées d'extrême droite : imposons l'égalité, la protection des victimes et des moyens à la hauteur !



LE 25 NOVEMBRE, MOBILISONS-NOUS !